

CONSORT NT

Société anonyme au capital de 1.760.980 euros
Siège social : Immeuble CAP Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr - 75017 Paris
389 488 016 RCS Paris

**RAPPORT DE GESTION COMPRENANT LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014
établi par le conseil d'administration
et présenté à l'assemblée générale ordinaire annuelle le 28 mai 2015**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société et du Groupe CONSORT NT durant l'exercice clos le 31 décembre 2014 et soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des commissaires aux comptes.

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE CONSORT NT DURANT L'EXERCICE ECOULE

1.1. La société CONSORT NT

1.1.1. Situation et résultats de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

L'activité de la société CONSORT NT consiste essentiellement à intervenir en tant que « mandant » pour le compte de ses filiales dans les référencements vis-à-vis des clients majeurs du Groupe CONSORT NT.

Le chiffre d'affaires de l'exercice a progressé de 4,07 % par rapport à l'exercice 2013.

Le chiffre d'affaires est essentiellement réalisé en France, à hauteur de 95 % avec des clients hors Groupe CONSORT NT et à hauteur de 5 % avec des sociétés du Groupe.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, des mandats d'administrateurs ont été renouvelés. Nous vous renvoyons au point 11.1 du présent rapport pour plus de précisions.

1.1.2. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

1.1.3. Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

La situation de l'endettement de la Société se présente comme suit :

<i>DETTES</i>	2014	2013
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières	33.381 €	33.381 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16.645.091 €	14.741.399 €
Dettes fiscales et sociales	2.891.533 €	3.273.347 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11.575 €	9.991 €
Autres dettes	1.365.038 €	2.409.827 €
Total des dettes	20.946.618 €	20.467.946 €

La situation financière de la Société reste saine avec des capitaux propres qui diminuent légèrement, passant de 11.756.475 euros à 9.536.981 euros au 31 décembre 2014, étant précisé que le montant de la trésorerie s'élève à 5.056.711 euros.

1.1.4. Délais de paiement¹

L'article L. 441-6 du Code de commerce dispose que :

- sauf dispositions contraires figurant aux conditions ou convenues entre les parties, le délai de règlement des sommes dues est fixé au trentième jour suivant la date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation demandée ;
- toutefois, le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture.

Au sein de la Société, sauf cas particulier, tous les paiements ont été fixés à 30 jours suivant la date figurant sur la facture fournisseur.

¹ L'article L. 441-6-1 du Code de commerce a été modifié par la loi Hamon du 17 mars 2014 et prévoit que les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes publient des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients suivant des modalités définies par décret. Ces informations devront par ailleurs faire l'objet d'une attestation du commissaire aux comptes de la société. Le décret d'application étendant la communication d'informations relatives aux délais de paiement de leurs clients n'étant pas paru à ce jour, cette nouvelle disposition n'a pas été intégrée dans le rapport de gestion.

Conformément à la loi, la répartition par échéance du solde des dettes fournisseurs limitées aux factures reçues, ressort au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2014 à :

Au 31 décembre 2013 (en €) :

Type de fournisseur	< 30 jours date de facturation	30-60 jours date de facturation	60-90 jours date de facturation	+ 90 jours date de facturation	Total général
Fournisseurs groupe	11 960	16 863	7 633 125		7 661 948
Fournisseurs hors-groupe	67 190	81 759	18 607	112 542	280 098
Total général	79 150	98 622	7 651 733	112 542	7 942 047

Les montants des colonnes à plus de de 90 jours concernaient des litiges en cours de résolution

Au 31 décembre 2014 (en €)

Type de fournisseur	< 30 jours date de facturation	30-60 jours date de facturation	60-90 jours date de facturation	+ 90 jours date de facturation	Total général
Fournisseurs groupe		3 349 240	7 368 415	35 148	10 752 803
Fournisseurs hors-groupe	84 978	2 233	- 4 115	94 889	177 985
Total général	84 978	3 351 473	7 364 300	130 037	10 930 787

1.1.5. Description des principaux risques et incertitudes

Nous n'avons pas connaissance à ce jour de l'existence de situations particulières de risques ou d'incertitudes auxquelles la Société pourrait être confrontée au titre de l'exercice en cours.

1.1.6. Utilisation des instruments financiers

Néant.

1.1.7. Activité en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, aucune dépense n'a été comptabilisée en matière de recherche et de développement dans les comptes de la Société.

Nous vous renvoyons toutefois au point 1.2.6 du présent rapport concernant l'activité développée en matière de recherche et de développement par le Groupe CONSORT NT.

1.1.8. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le niveau d'activité de la Société est le reflet du niveau d'activité du Groupe CONSORT NT ; ce point est détaillé au point 1.2.7 du présent rapport.

1.2. Le Groupe CONSORT NT

1.2.1. Présentation du Groupe CONSORT NT

Nous vous rappelons que la société CONSORT NT détient les titres des sociétés visées au point 2.

1.2.2. Situation et résultats de l'activité du Groupe CONSORT NT au cours de l'exercice

En 2014, notre secteur d'activité a connu une croissance de moins de 1 % (source Syntec Numérique).

Dans le même temps, le Groupe CONSORT NT affiche une croissance du chiffre d'affaires de 112.546 K€ à 125.174 K€, soit un taux de croissance de 11,22 %.

La croissance du Groupe, dans la continuité des années précédentes, repose notamment sur une stratégie axée autour :

- du développement de la base clients grands comptes,
- de l'ouverture de nouveaux grands comptes,
- de la création d'offres à valeur ajoutée,
- de l'accélération de contrats en engagement de résultat,
- du recrutement de nouveaux talents,
- du développement des implantations régionales,
- du développement des centres de services en France,
- de la recherche d'un mix chiffre d'affaires entre infrastructure et solution

Par ailleurs, le taux d'inter-contrats a été contenu, ce qui a permis une bonne maîtrise de la marge projets et de la marge brute.

La performance commerciale a été quelque peu obérée par l'activité « télémédecine » qui peine à démarrer. Cependant, le business model prévoit une meilleure année sur 2015.

Le résultat net consolidé 2014 s'élève à 6.719 K€ contre 4.040 K€ en 2013 soit une augmentation de + 66 % ce qui relève d'une très belle performance.

1.2.3. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

1.2.4. Analyse de l'évolution des affaires et de la situation financière du Groupe CONSORT NT

1.2.4.1. Informations sur les changements d'estimation

Crédit d'impôt recherche :

Au titre de l'exercice 2013, le groupe CONSORT NT a lancé une démarche d'analyse de ses projets susceptibles d'être éligibles à du crédit d'impôt Recherche. Suite à cette analyse, ont été comptabilisés dans les comptes de 2013, dans le poste « subventions d'exploitation », des crédits d'impôt recherche à hauteur de 140 K€ relatifs à des dépenses engagées en 2013 dans le cadre de projets d'innovation. Cette estimation était basée sur les informations disponibles lors de l'arrêté des comptes, la mission d'analyse du périmètre n'étant pas alors terminée.

L'analyse approfondie et étendue à différents projets a permis de réviser cette estimation de 140 K€ à 427 K€, soit un complément de 287 K€ enregistrés dans les produits d'exploitation de l'exercice 2014.

1.2.4.2. Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi :

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) accordé par l'Etat a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recherche, d'innovation, de formation et de recrutement.

Le crédit d'impôt correspond pour l'année 2014 à 6 % de notre masse salariale, hors salaires supérieurs à 2,5 fois le SMIC ; ce taux était de 4 % en 2013.

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28 février 2013, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, le groupe a comptabilisé un CICE de 2.070 K€ en diminution des charges de personnel. Le CICE a permis de réaliser, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, un certain nombre de dépenses permettant à la Société d'améliorer sa compétitivité et de maintenir une situation financière forte.

1.2.4.3. *Commentaires sur le compte de résultat*

L'exercice 2014 se traduit par une progression de 11,22% du chiffre d'affaires consolidé qui passe de 112.546 K€ en 2013 à 125.174K€ en 2014.

Le taux de marge opérationnelle est passé de 5,6 % en 2013 à 7,27 % en 2014.

Le résultat net (Part du Groupe CONSORT NT) s'établit à 6.727 K€ en 2014 contre 4.015 K€ au titre de l'exercice précédent.

1.2.4.4. *Commentaires sur le bilan*

L'actif immobilisé s'établit à 3.267 K€ à la fin de l'exercice.

Le crédit client moyen a diminué passant de 88 jours en 2013 à 84 jours de chiffre d'affaires au 31 décembre 2014.

La trésorerie active représente 11.545 K€ au 31 décembre 2014, soit 21,44 % du total du bilan, contre 7.665 K€ au 31 décembre 2013.

Les capitaux propres du Groupe CONSORT NT ressortent à 17.157 K€ au 31 décembre 2014, ce qui représente plus de 31,86 % du total du bilan.

1.2.4.5. *Commentaires sur la situation financière du Groupe CONSORT NT et l'état de l'endettement*

- Croissance du chiffre d'affaires de 11,22 %,
- Taux de résultat d'exploitation en hausse de 45,14 %,
- Endettement bancaire nul,
- Capitaux propres représentant 31,86 % du total du bilan,
- Trésorerie active représentant 21,44 % du total du bilan.

1.2.5. Description des principaux risques et incertitudes

Les risques sociaux sont correctement appréhendés dans les comptes. Les provisions pour risques et charges ressortent à 840 K€ au 31 décembre 2014 contre 727 K€ au 31 décembre 2013.

Ces provisions sont principalement constituées pour faire face à des risques sociaux (risques prud'homaux, risques divers liés au personnel).

1.2.6. Activité en matière de recherche et de développement

Le Groupe CONSORT NT ne capitalise aucune dépense de recherche et développement.

Néanmoins, au titre des projets d'innovation réalisés pour le compte de ses clients, le Groupe CONSORT NT bénéficie d'un Crédit d'Impôt Recherche. L'innovation reste un axe de développement important de CONSORT NT pour 2014.

1.2.7. Evolution prévisible du Groupe CONSORT NT et perspectives d'avenir

Le chiffre d'affaires du Groupe CONSORT NT devrait être en croissance d'environ 2.3 % par rapport à 2014.

Malgré nos prévisions de croissance commerciale sur nos différents secteurs, nous prévoyons une forte baisse sur un de nos principaux clients.

Les enjeux 2015 de la société sont :

- Le renfort du lien entre employeur et collaborateur,
- La gestion des talents et des compétences,
- Le développement de notre mix chiffre d'affaires Infrastructure et Solution,
- La réplication de nos savoirs faire,
- La Co-innovation avec nos clients,
- l'accompagnement de nos clients dans la transition numérique,
- L'amélioration de la qualité de nos services rendus,
- Les certifications ISO 20000 et 27001.

2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

CONSORT MEDITERRANEE

Nous vous rappelons que la société CONSORT MEDITERRANEE, société de droit marocain dont le siège social est situé 33 rue Ouargha, Agdal à Rabat (Maroc), a été créée en 2008 en vue de fournir des prestations de services en infogérance.

La Société détient 100 % du capital et des droits de vote de la société CONSORT MEDITERRANEE.

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 1.115 K€ contre 1.100 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 94 K€ contre 91 K€ au titre de l'exercice précédent.

CONSORT ITALIA

La Société détient 100 % du capital et des droits de vote de la société CONSORT ITALIA, société à responsabilité limitée de droit italien au capital de 10.000 euros dont le siège social est situé Via Brigata Lupi, 6 à Bergamo (Italie).

La société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au cours des trois derniers exercices et est en sommeil.

Le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2014 est proche de l'équilibre comme celui de 2013.

CONSORT FRANCE

La société CONSORT NT détient 100% du capital et des droits de vote de la société CONSORT FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 1.851.850 euros, ayant son siège social sis Immeuble CAP Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr à Paris (75017) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 418 827 655, soit la totalité des 84.175 actions composant le capital social.

Le chiffre d'affaires de la société CONSORT FRANCE s'élève à 123.566.439 € contre 109.714.464 € au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 12,63 % de son chiffre d'affaires.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 124.964.218 € contre 110.714.373 € au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 12,87 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 62.136.986 € contre 55.109.915 € l'exercice précédent, soit une progression de 12,75 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 1.666 personnes contre 1.502 pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 24.379.038 € contre 22.097.873 € l'exercice précédent, soit une progression de 10,32 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 119.100.603 € contre 108.545.469 € au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 9,72 %.

Le résultat d'exploitation ressort à 5.863.615 € contre 2.168.904 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 4 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 5.863.619 € contre 2.168.905 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel de (300.438) € correspondant essentiellement à des indemnités de départ de salariés,
- de la participation des salariés au titre de l'exercice 2014 s'élevant à un montant de 564.024 €,
- d'un impôt sur les sociétés de 635.322 €.

L'exercice clos le 31 décembre 2014 se traduit par un bénéfice net comptable de 4.363.835 € contre un bénéfice net comptable de 2.284.172 € l'exercice précédent.

CONSORT R & D

La société CONSORT NT détient 90 % du capital et des droits de vote de la société CONSORT R & D, société par actions simplifiée au capital de 460.000 euros, ayant son siège social sis Immeuble CAP Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr à Paris (75017) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 430 195 271, soit 4.140 actions sur les 4.600 composant le capital social.

Le chiffre d'affaires de la société CONSORT R & D s'élève à 2.221.539 € contre 3.670.136 € au titre l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 2.296.839 € contre 3.674.103 € au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen de l'exercice s'élève à 20 personnes contre 25 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 963.846 € contre 1.166.709 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 415.239 € contre 582.306 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 2.359.527 € contre 3.043.281 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à (62.688) € contre 630.822 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (62.688) € contre 630.822 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu de l'absence de résultat exceptionnel et d'impôt sur les sociétés, l'exercice clos le 31 décembre 2014 se traduit par une perte nette comptable de 62.688 € contre un bénéfice net comptable de 253.021 € l'exercice précédent.

3. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 1.760.980 euros et est divisé en 2.201.225 actions de 0,80 euro chacune intégralement libérées et de même catégorie, revêtant toutes la forme nominative.

Les actions de la Société sont inscrites à la cote du Marché Libre d'Euronext Paris.

Le capital de la Société est détenu à hauteur de 99,46 % par la société CONSORT GROUP, société par actions simplifiée au capital de 12.363.790 €, dont le siège social est situé Immeuble CAP Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr - 75017 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 503 233 785 RCS, et à hauteur de 0,54% par le public au 31 décembre 2014.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, sans interruption.

Aucune opération sur le capital de la Société n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

4. INDICATIONS SUR L'EVOLUTION DES COURS ET LE MARCHE DE L'ACTION

Au cours de l'exercice 2014 les cours de l'action CONSORT NT ont été les suivants :

- au plus bas : 11.70 €,
- au plus haut : 20 €.

5. OPERATIONS DE LA SOCIETE SUR SES PROPRES TITRES

La Société n'a procédé à aucune opération sur ses propres titres au cours de l'exercice écoulé.

La Société ne détient aucune action propre à son actif circulant.

6. PRISE OU CESSION DE PARTICIPATIONS

La Société n'a pas cédé ou acquis de participations au cours de l'exercice.

Il n'existe ni de participation réciproque, ni d'action d'autocontrôle.

7. RESSOURCES HUMAINES

7.1. **Emploi**

Les effectifs salariés moyens dans la Société et les sociétés contrôlées par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 étaient les suivants :

<i>Effectifs</i>	Nombre de salariés
CONSORT NT	1
CONSORT FRANCE	1.666
CONSORT R & D	20
CONSORT MEDITERRANEE	54
CONSORT ITALIA	0
Total	1.741

7.2. Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons que les salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, ne détenaient pas au 31 décembre 2014, ni ne détiennent à ce jour, d'actions de votre Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de fonds commun de placement d'entreprise.

Nous vous indiquons que la dernière augmentation de capital réservée aux salariés, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6, alinéa 2 du Code de commerce, a été rejetée lors de l'assemblée générale mixte en date du 27 mai 2013.

8. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE CONSORT NT ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

8.1. Présentation des comptes annuels de la société Consort NT

Nous vous présentons en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Ces méthodes de présentation et d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à celle de l'exercice précédent.

En outre, la Société a opté pour entrer à compter du 1^{er} janvier 2013 dans un périmètre d'intégration fiscale au sens de l'article 223A du Code Général des Impôts dont la société CONSORT NT GROUP est la tête de groupe. CONSORT NT appartenait antérieurement au périmètre d'intégration fiscale dont la société chef de file était CONSORT GROUP.

8.1.1. *Le compte de résultat*

Les chiffres significatifs sont les suivants :

COMPTE DE RESULTAT	2014	2013
Chiffre d'affaires net	69.348.949 €	66.636.365 €
Résultat d'exploitation	3.239.870 €	3.023.758 €
Résultat financier	(7.000) €	2.985.820 €
Résultat courant avant impôts	3.232.870 €	6.009.578 €
Résultat exceptionnel	(22.664) €	200.499 €
Résultat net	2.162.522 €	5.264.831 €

8.1.2. Le bilan

(a). Evolution de l'actif

ACTIF IMMOBILISE (EN K€)	31.12.2014	31.12.2013
Immobilisations incorporelles nettes	9	17
Immobilisations corporelles nettes	2.050	2.295
Immobilisations financières		
<i>dont titres de participations</i>	5.138	5.138
<i>dont autres immo. financières</i>	254	307
TOTAL	7.452	7.757

ACTIF CIRCULANT (EN K€)	31.12.2014	31.12.2013
Créances clients et comptes rattachés	15.513	18.908
Autres créances	2.258	2.050
Disponibilités	5.057	3.461
Charges constatées d'avance	204	47
TOTAL	23.032	24.466

(b). Evolution du passif

PASSIF (en K€)	31.12.2014	31.12.2013
DETTES		
- <i>dont dettes financières</i>	33	33
- <i>dont dettes d'exploitation</i>	19.537	18.014
- <i>dont dettes diverses</i>	1.377	2.420
TOTAL	20.947	20.467

8.2. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) tels qu'ils sont présentés et qui font ressortir un bénéfice net comptable de 2.162.522 euros, que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Bénéfice de l'exercice	2.162.522 €
Report à nouveau antérieur	4.771.463 €
<hr/>	
Bénéfice distribuable.....	6.933.985 €
A titre de dividendes aux actionnaires	3.962.205 €

Soit 1.80 euros pour chacune des 2.201.225 actions
composant le capital social

Le solde au compte report à nouveau 2.971.780 €
Qui s'élèverait ainsi à 2.971.780 €

Total 6.933.985 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de
5.574.776 euros.

Les dividendes seraient mis en paiement à compter du 8 juin 2015.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des Impôts (CGI), la totalité des dividendes
mis en paiement, soit un montant total maximal de 3.962.205 € euros, sera éligible à la
réfaction de 40% pour les personnes physiques domiciliées en France conformément aux
dispositions prévues par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts ; il n'ouvre pas
droit à cet abattement dans les autres cas.

S'agissant des distributions de dividendes effectuées à compter du 1^{er} janvier 2013, l'article
9 I-B de la loi de Finances pour 2013 a substitué au prélèvement optionnel forfaitaire
libératoire d'impôt sur le revenu un prélèvement obligatoire non libératoire égal à 21% du
montant brut des revenus distribués.

Ce prélèvement constitue un acompte d'impôt sur le revenu imputable sur l'impôt sur le
revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été effectué puisqu'en effet l'article
9 susvisé de la loi de Finances pour 2013 conduit à soumettre obligatoirement les dividendes
et autres distributions au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Si, toutefois, le montant
du prélèvement excède l'impôt dû en définitive sur le montant des dividendes, il est restitué
au bénéficiaire.

Cependant, les personnes physiques bénéficiaires des distributions qui appartiennent à un
foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à
50.000 € ou 75.000 € selon les cas (contribuables célibataires, divorcés ou veufs ou bien
contribuables soumis à une imposition commune) peuvent demander à être dispensés du
prélèvement.

Conformément aux dispositions de l'article 242 quater du CGI, la demande de dispense doit
être formulée par le bénéficiaire des revenus, sous sa seule responsabilité, avant le
30 novembre de l'année précédant celle du paiement des dividendes auprès de la personne
assurant le paiement des dividendes. Cette demande peut prendre la forme d'une
attestation sur l'honneur par laquelle le bénéficiaire des dividendes indique que le revenu
fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre de l'avant-dernière année
précédant le paiement des dividendes est inférieur à 50.000 € ou 75.000 €, selon les cas
(cf. supra).

La présentation d'une attestation sur l'honneur erronée ou irrégulière au regard du revenu
fiscal de référence susvisé entraîne l'application d'une amende égale à 10% du montant des
prélèvements dont le bénéficiaire aurait été dispensé à tort (CGI article 1740-OB).

Enfin, les dividendes perçus n'ouvrent plus droit aux abattements fixes annuels de 1.525 €
(célibataires) ou 3.050 € (couples).

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices éligibles à la réfaction de 40% dans les conditions de l'article 158-3 2 du Code Général des Impôts, ont été les suivants :

	2011	2012	2013
Dividende par action	2 €	2 €	2 €
Dividendes éligibles à la réfaction de 40% :			
- Montant par action	2 €	2 €	2 €
- Nombre d'actions rémunérées (actions toutes de même catégorie)	2.201.225	2.201.225	2.201.225
- Montant total	4.402.450 €	4.402.450 €	4.402.450 €

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 27.045 euros correspondant à des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles, ainsi que le montant de l'impôt correspondant.

8.3. Tableau des résultats

Au présent rapport, est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

9. LES COMPTES CONSOLIDÉS

9.1. Le compte de résultat consolidé

Les chiffres significatifs sont les suivants :

<i>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</i>	2014	2013
Chiffre d'affaires net	125.174 K€	112.546 K€
Résultat d'exploitation	9.096 K€	6.267 K€
Résultat financier	(12) K€	(1) K€
Résultat exceptionnel	(303) K€	(942) K€
Résultat net de l'ensemble consolidé	6.719 K€	4.040 K€

9.2. Le bilan consolidé

Les évolutions significatives du bilan consolidé sont résumées ci-après :

<i>ACTIF CONSOLIDE</i>	2014	2013
Actif immobilisé	3.267 K€	3.296 K€
Stocks et encours	287 K€	-
Clients et comptes rattachés	35.120 K€	32.880 K€
Autres créances et comptes de régularisation	3.626 K€	3.289 K€
VMP	-	-
Disponibilités	11.545 K€	7.665 K€
<i>PASSIF CONSOLIDE</i>	2014	2013
Capitaux propres (part du groupe)	17.157 K€	14.824 K€
Intérêts minoritaires	70 K€	78 K€
Provisions risques et charges	840 K€	727 K€
Dettes financières	0 K€	0 K€
Fournisseurs	4.860 K€	5.090 K€
Dettes fiscales et sociales	27.846 K€	23.937 K€
Autres dettes et comptes de régularisation	3.072 K€	2.474 K€

9.3. Proposition d'approbation des comptes consolidés

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

10. CONVENTIONS DES ARTICLES L. 225-38 ET L.225-42 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce qui ont été conclues ou renouvelées au cours de l'exercice écoulé par la Société et, de prendre acte des conventions antérieures qui se sont poursuivies sans modification au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous précisons par ailleurs que des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce ont été conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, mais qu'elles n'ont pas été préalablement autorisées par le conseil d'administration et n'ont pu être ratifiées par l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en date du 27 mai 2014 faute de quorum.

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article L. 225-42 du Code de commerce, ces conventions devront faire l'objet d'une ratification par l'assemblée générale sur rapport spécial des commissaires aux comptes, afin de permettre à cette dernière de les approuver.

Les commissaires aux comptes ont été dûment informés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

11. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-102-1 DU CODE DE COMMERCE

Conformément au dernier alinéa de l'article L. 225-102-1, il doit être mentionné, sauf lorsqu'elles sont des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part et selon le cas, l'un des membres du directoire ou du conseil de surveillance, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, d'une société et, d'autre part, une autre société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital.

La liste des conventions visées à l'article L. 225-102-1 et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 figure en annexe du présent rapport.

12. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE – MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

12.1 Mandats sociaux

Vous trouverez ci-après un tableau des mandats au sein de la Société. Nous vous rappelons qu'aucun mandat d'administrateur n'arrive à expiration à l'issue de la prochaine assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

A cet effet, nous vous rappelons que :

- **Monsieur Jason Guez** exerce actuellement les fonctions d'administrateur et de président directeur général de la Société et d'autres mandats sociaux au sein des autres sociétés du Groupe CONSORT (cf. annexe au présent rapport). Son mandat d'administrateur a été renouvelé lors de l'assemblée générale en date du 27 mai 2014 pour une durée de 6 ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir en 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le conseil d'administration en date du 27 mai 2014 a décidé de renouveler le mandat de président directeur général de Monsieur Jason Guez pour la durée de son mandat d'administrateur.

Il exerce par ailleurs les fonctions de président de la société mère du Groupe CONSORT, à savoir la société CONSORT NT GROUP.

- **Madame Sonia Guez** exerce actuellement les fonctions d'administrateur de la Société et de membre du Comité de surveillance de la société CONSORT NT GROUP. Son mandat d'administrateur a été renouvelé lors de l'assemblée générale en date du 27 mai 2014 pour une durée de 6 ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir en 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- **Monsieur Elie Cohen** a été nommé en qualité d'administrateur par l'assemblée générale ordinaire du 24 juillet 2013 pour une durée de 6 ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir en 2019 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Le conseil d'administration en date du 24 juillet 2013 a nommé Monsieur Elie Cohen en qualité de directeur général délégué avec effet au 1^{er} septembre 2013 pour la durée de son mandat d'administrateur.

Nous vous précisons enfin que Messieurs Jason Guez et Elie Cohen n'ont perçu aucune rémunération au titre de leurs fonctions.

Mandataires sociaux	Fonctions	Durée	Nomination	Renouvellement
M. Jason GUEZ	Président du conseil d'administration	Durée de son mandat d'administrateur	27/05/2014	AGOA à tenir en 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019
	Directeur Général	Durée de son mandat d'administrateur		
	Administrateur	6 années		
Monsieur Elie COHEN	Directeur Général délégué	Durée de son mandat d'administrateur	24/07/2013	AGOA à tenir en 2019 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018
	Administrateur	6 années		
Mme Sonia GUEZ	Administrateur	6 années	27/05/2014	AGOA à tenir en 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019

12.2 Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons, en annexe, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés par chacun des mandataires sociaux.

12.3 Mandat des commissaires aux comptes

Il vous est rappelé que :

- les mandats de co-commissaire aux comptes titulaire et suppléant de la société FIDREC et de Monsieur Yvan TAIEB arriveront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- les mandats de co-commissaire aux comptes titulaire et suppléant de la société EXPERTISES ET SERVICES et de Monsieur Jean-Claude PETER arriveront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

13. TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE POUVOIRS ET DE COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE

En application des dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune délégation de compétence ou de pouvoirs n'a été accordée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société au cours de l'exercice dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et 2 du Code de commerce.

14. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS REALISEES EN VERTU DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 225-177 A L. 225-186 DU CODE DE COMMERCE ET DES ARTICLES L. 225-197-1 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons qu'aucune option de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société n'a été attribuée aux salariés de cette dernière. De même, aucune action de la Société n'a été attribuée gratuitement aux salariés ou mandataires sociaux de cette dernière.

15. QUITUS

Enfin, il vous sera proposé de donner quitus de leur gestion au président directeur général, au directeur général délégué et aux administrateurs.

* * *

Votre conseil d'administration vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le conseil d'administration

CONSORT NT

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES AU SEIN DU GROUPE ET HORS GROUPE (ARTICLE L. 225-102-1 ALINEA 4 DU CODE DE COMMERCE)

Jason Guez :

- Président de la société Consort NT Group (SAS),
- Président du comité de surveillance de la société Consort NT Group (SAS),
- Président de la société Consort Group (SAS),
- Président de la société Consort Team (SAS),
- Président directeur général et administrateur de la société Consort NT (SA),
- Président de la société Consort Management (SAS),
- Co-gérant de la société SCI Fuguez (société civile),
- Co-gérant de la société Consort Méditerranée (SARL),
- Gérant de la société Rimone (SARL) ;
- Directeur général de la société Consort Italia.

Elie Cohen :

- Directeur général de la société Consort NT Group (SAS),
- Membre du comité de surveillance de la société Consort NT Group (SAS),
- Administrateur de la société Consort NT (SA),
- Directeur général délégué de la société Consort NT (SA),
- Co-gérant de la société Consort Méditerranée (SARL).

Sonia Guez :

- Membre du comité de surveillance de la société Consort NT Group (SAS),
- Administrateur de la société Consort NT (SA),
- Gérante de la société Opening (société civile),
- Gérante de la société See You Soon (SARL).

CONSORT NT
TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES